

fit vrai, et qu'on en pût inférer qu'il est désirable d'introduire quelque changement organique, les habitants intelligents de votre partie de la province ne consentiraient jamais à tel changement, si ce n'est par des moyens légaux et constitutionnels. Or consultons les faits:—la population française du Canada-Uni ne dépasse que quelque peu le tiers de la population entière. Le projet de représentation n'était évidemment pas dans l'intérêt de la population française. La chambre d'assemblée actuelle que l'on accuse d'être française en majeure partie, contient 7 membres d'origine britannique et 27 d'origine française. Soyez persuadés qu'à cet égard, la justice et la générosité conduisent toujours dans le sentier de la sagesse et d'une saine politique. Repoussez, autant que possible, les antipathies nationales. Ne refusez à personne pleine et entière jouissance des mêmes droits dont vous jouissez vous-mêmes, à cause de son origine; mais surtout que la race qui est plus forte par le nombre, ne montre aucune jalousie contre le plus faible.

Les hommes prendront alors place dans une carrière politique, non d'après des considérations d'origine, mais d'après leurs principes politiques, tels que partisans ou adversaires du commerce libre, libéraux ou conservateurs; et tout en différenciant sur les questions politiques et d'administration, comme il arrive à tous les hommes libres de faire, ils n'en réuniront pas moins tous leurs efforts, comme Canadien, pour opérer le bien commun de la patrie."

Signé, ELGIN ET KINCARDINE.

TEMPÉRANCE

Du 27 avril au 8 mai, le Révérend Mr Chiniquy a enrôlé 7800 personnes sous la bannière de la tempérance.

NOUVELLES D'EUROPE

jusqu'au 12 mai.

ANGLETERRE. Le bill modifiant les lois de navigation a été adopté par 10 voix de majorité dans la chambre des Lords. Ce résultat donne une nouvelle force au ministère anglais.

IRLANDE. On pense que la sentence de transportation, portée contre M. M. Smith O'Brien et M. Minus, va être exécutée. Le bruit court que la poursuite contre M. Duffy est abandonnée.

L'Europe semble en proie à une confiance générale.

ALLEMAGNE. Des troubles sérieux ont eu lieu à Dresde où les insurgés ont l'avantage, à Leipsick où les troupes ont eu le dessus; à Breslau et à Coblentz.

AUTRICHE. L'Empire d'Autriche est menacé d'un démembrement par les succès contigus des Hongrois. Les Russes avancent en corps considérables contre les Hongrois, mais l'on croit qu'il faudra plus que les forces combinées de la Russie et de l'Autriche pour abattre cette insurrection nationale.

FRANCE. La rupture entre le président et Louis Bonaparte est complète, et les hostilités sont de leur pire.

ITALIE. L'expédition française d'Italie a été repoussée, et le capitaine Oudinot, parent du général, fait prisonnier. Les Français ont eu 180 tués et 400 blessés.

Le général a retraité en attendant des renforts qui lui ont été promis par le président. Le général français s'était mis en marche le 2 mai, de Civita-Vecchia.

Marrini a annoncé que le Général Oudinot avait répondu que le but de son expédition était 1o. de prévenir l'invasion autrichienne; 2o. de combattre le véritable sentiment du peuple; 3o. de chercher à opérer une parfaite réconciliation entre Pie IX et les Romains.

Le 27, l'armée constituante avait donné son adhésion à la résolution d'opposer l'entrée des français à Rome, et faisait des préparatifs de défense.

Des ordres ont été donnés de faire sauter plusieurs édifices publics à l'approche de l'ennemi du côté de la mer. La route de Civita-Vecchia à Rome et les rues étaient déjà garnies de barricades fortifiées de canons. La longue galerie couverte érigée par Alexandre VI, entre le château Saint-Ange et le Vatican, a été ruinée et les décombres ont servi de matériaux pour obstruer les différentes avenues de la ville.

Une députation composée de députés de différents centres d'action, protesta contre l'invasion et a informé le général Oudinot que Rome résisterait par la force à son entrée, et ferait sauter le Quirinal, le Vatican et Saint-Pierre qui étaient déjà minés à cet effet.

Le général y répondit que ses instructions étaient impératives, qu'il entrerait dans Rome par force, s'il n'y était pas reçu autrement.

Un correspondant du *Daily News* informe que tout combat était fini en dehors des murs. Le général Oudinot manqua d'être fait prisonnier le jeudi. Les journaux ne contiennent aucune information certaine de l'entrée des troupes françaises à Rome.

On ajoute que les Napolitains marchaient sur Rome, mais que les français l'occuperaient avant eux.

Le Général Oudinot envoya d'abord deux compagnies qui furent introduites dans Rome sans difficulté, et cer-

nées après qu'on eut fermé la porte. Entendant les coups de feu, il réussit à entrer à leur secours par une brèche et fut forcé de retraiter avec ses compagnies jusqu'à S. Paul, ayant eu 800 hommes mis hors de combat, y compris 47 officiers.

Des lettres particulières annoncent que sur la nouvelle de l'approche des Napolitains, le triumvirat était entré en arrangement. Marrini paraît s'y être refusé; ce n'est pas un romain.

Le Président de la République Française a écrit au Général Oudinot, lui promettant des renforts s'il en a besoin pour venger l'honneur de la France. On dit que sa lettre a choqué le Ministère et la Chambre dont il paraît méconnaître l'autorité.

Rome est remplie de réfugiés de toutes les nations, auxquels le sort de cette capitale importe peu. Le projet de faire sauter les principaux édifices, tout diabolique qu'il soit, ne paraît pas improbable. Si les bandits osent l'exécuter, l'univers applaudira au châtiment exemplaire que les nations intervenantes devront exercer.

LA PROCESSION EN 1646

Sur la fin de mai se rencontra la feste du St. Sacrement. Le St. Sacrement fut exposé le jour de la feste et le dimanche jusques après vespres, et il y eut salut tous les jours de l'Octave.

Pour la procession, il fut arrêté que Mr. le Gouverneur nommeroit qui il lui plairoit pour porter le dais de sa part; que les deux marguilliers le porteroient aussi et un sauvage, que les années d'après, les marguilliers et le curé averseroient à qui il le faudroit offrir de le porter, la disposition de trois bâtons leur étant laissée libre, et la disposition du 1er. à Mr. le Gouverneur. Ceux qui le portèrent cette année furent Mr. Trouquet de la part de Mr. le Gouverneur Mr. des Châtelets et Mr. Giffar marguilliers, et Noël Négabamat.

Quelqu'un ayant fait souvenir qu'il fallait garder l'ordre de l'honneur des métiers, notre frère Liégeois ayant mis pour fondement qu'il ne fallait point avoir égard du tout à l'honneur, mais que du reste ils s'accoutumassent par entre eux; quelqu'un d'eux ayant dit qu'il fallait donc que les pères menassent les enfans, les deux plus vieux marchèrent les premiers, savoir: Zacharie et Jean Guyon.

Deux clochettes marchaient devant, puis la bannière; celui qui la portait avait un chapeau de fleurs, la croix suivait portée par un jeune garçon de 20 ans en aube; à ses deux côtés deux enfans en surplis: suivaient les torches,